

Questions orales

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question cette semaine, mais pour la gouverne de la Chambre, je vais reformuler à nouveau cette réponse en disant que le rapport qui a été fourni par le Conseil consultatif de Montréal est extrêmement important pour le développement régional et le développement de Montréal. La section sur les aéroports, tel que mentionné par M. Picard, provenait d'une analyse qui avait été faite par un autre groupe, soit le groupe sur les aéroports, présidé par M. Sauriol, et qui s'avérerait probablement assez incomplet.

Le gouvernement et moi-même, en l'occurrence... je suis en train d'étudier tous les domaines de ce rapport et je ferai une annonce très bientôt.

LES SERVICES AÉRIENS À MIRABEL—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire au ministre.

Le gouvernement est-il prêt à accepter qu'un éléphant blanc créé par les libéraux restera éléphant blanc si le gouvernement décide de garder les services aériens à Mirabel, car c'est le temps de donner un vrai sens au transport aérien dans la région de Montréal, soit à Dorval?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, je pense très fermement que le député devrait aller chercher les informations qui sont pertinentes dans le dossier de Mirabel-Dorval avant de faire des affirmations gratuites à la Chambre.

Je lui offre, à sa discrétion, lorsqu'il sera prêt, de lui donner tout le breffage nécessaire et tous les chiffres pour lui faire voir la problématique dans le dossier de Mirabel-Dorval.

Et lorsque j'annoncerai la décision, j'espère que j'aurai l'appui de ce même député.

* * *

[Traduction]

LE CANADIEN NATIONAL

LES MISES À PIED AUX ATELIERS DE MONCTON—
L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, je pose ma question au ministre des Transports. Hier, le CN a annoncé la mise à pied de 87 autres travailleurs, à Moncton, ce qui porte à 400 le nombre d'employés congédiés à Moncton depuis 1985. D'autres renvois sont prévus d'ici Noël. Combien de travailleurs seront mis à pied, à Moncton, avant que le ministre des Transports honore l'engagement que

son gouvernement a pris d'éviter les congédiements massifs, ou son gouvernement et lui ont-ils oublié ce que «honneur» veut dire?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député sait parfaitement bien que le Canadien National, avec l'encouragement du gouvernement, a fait tout en son pouvoir pour offrir d'autres emplois à Moncton à certains employés qu'il a dû congédier à cause de changements aux services du transport ferroviaire au Canada auxquels ni le CN ni nous ne pouvons quoi que ce soit. C'est bien dommage que le député ne tente pas de convaincre la petite minorité et les deux syndicats qui rejettent les propositions qui ont été faites. Il devrait employer tous ses efforts à les persuader de retirer leur objection, car si seulement ils voulaient coopérer, les personnes congédiées auraient du travail et l'économie de Moncton serait renforcée comme nous l'avons prévu.

[Français]

ON DEMANDE SI LE MINISTRE EST DISPOSÉ À RENCONTRER LES
LEADERS SYNDICAUX EN CE QUI A TRAIT AUX ATELIERS DU CN
À MONCTON

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, j'emploie tous mes efforts pour essayer de convaincre le ministre d'agir dans ce dossier parce que, jusqu'à maintenant, il n'y a absolument rien «pantoute» et c'est à peu près temps qu'il «grouille».

Est-ce que le ministre consent à rencontrer les leaders syndicaux afin de discuter du problème de la sous-traitance ou de toute autre solution qui pourrait sauvegarder des emplois pour les ateliers du CN à Moncton?

• (1450)

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député a la mémoire sélective. Il oublie qu'entre 1980 et 1984, époque où son parti était au pouvoir, 8 000 emplois sont disparus du réseau des chemins de fer Nationaux, sans qu'il n'élève la voix une seule fois à ce sujet.

Des voix: Oh, oh!

M. Robichaud: Parlez-nous du présent.

M. Crosbie: Voici ce que nous avons fait: nous avons constitué avec le CN un fonds de 4 millions de dollars pour contribuer au développement économique et industriel de Moncton. J'ai eu un entretien avec le premier ministre de la province, M. Hatfield. J'ai eu hier une autre réunion avec lui et le député de Moncton qui essaie d'agir de manière constructive, contrairement au député qui se cantonne dans une attitude défaitiste et négative dans cette affaire.